

L'autisme

C'est quoi ?

Tout le monde est différent. Il y a des différences que l'on voit facilement.



L'autisme est une différence qui est moins visible car elle se situe dans le cerveau.



L'expression, les comportements et les réactions des personnes autistes sont différentes. Parfois cela peut surprendre.

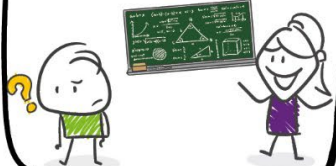


Les personnes autistes peuvent avoir des peurs qu'elles ne contrôlent pas.



Avec certains bruits, certaines lumières ...

Certaines personnes autistes peuvent comprendre des choses très difficiles et d'autres, avoir du mal à comprendre des choses qui semblent simples.



Elles peuvent s'intéresser à des choses ou des sujets surprenants et y passer beaucoup de temps.



Chaque personne autiste est différente.

Mais ça ne les empêche pas de vivre des vies bien remplies et de réaliser de belles choses.



Dans ton collège, des enfants autistes sont en classe avec toi ou tes camarades.

Comme tout le monde, ils doivent être respectés.

Si tu ne comprends pas certaines réactions ou si tu as des interrogations, tu peux en parler avec tes professeurs ou avec l'équipe du DAR.



LE SESSAD DÉPEND DE L'AREAMS, ASSOCIATION RESSOURCES POUR L'ACCOMPAGNEMENT MÉDICOSOCIAL ET SOCIAL.

LE SERVICE EST AUTORISÉ PAR L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ (ARS) DES PAYS DE LA LOIRE ET FINANCÉ PAR L'ASSURANCE MALADIE.

CE SERVICE TRAVAILLE EN PARTENARIAT ÉTROIT AVEC L'ÉDUCATION NATIONALE.

Le DAR est un service du SESSAD (Service d'éducation spéciale et de soins à domicile) de l'AREAMS. Il s'implante au sein du collège Corentin Riou à compter de septembre 2022.

SESSAD DISPOSITIF D'AUTORÉGULATION (DAR) COLLÈGE



| SESSAD DISPOSITIF D'AUTORÉGULATION |

Collège Corentin Riou - 24, rue des forêts
85540 MOUTIERS LES MAUXFAITS
Tél : 02 51 98 93 58

SESSAD dispositif d'autorégulation Collège

| C'EST QUOI ?

Le dispositif d'autorégulation est un SESSAD (Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile) spécifique. Il a la particularité d'être implanté et de faire partie intégrante du collège.
C'est un modèle éducatif novateur et inclusif, travaillant sur l'ensemble de l'environnement scolaire, et qui s'inscrit dans le cadre du projet d'établissement.



| POUR QUI ?

Il s'adresse aux élèves qui ont des Troubles du Spectre Autistique (TSA), âgés entre 10 et 15 ans, et pouvant présenter des troubles du comportement, les empêchant de rentrer dans les apprentissages scolaires.
Le dispositif ne s'applique pas seulement aux enfants avec TSA. Il se déploie dans tout le collège, à l'avantage de tous : élèves (avec ou sans autisme), enseignants et tous les personnels intervenant au sein du collège.

| POUR QUOI ?

Les élèves avec TSA ont des difficultés à s'autoréguler (être calmes, concentrés, maîtriser leurs émotions, leurs comportements...) dans différents domaines de la vie. Ces difficultés freinent leur autonomie et leur inclusion sociale. L'autorégulation est donc une approche permettant de lever ces obstacles à l'apprentissage des élèves en général et particulièrement des jeunes avec TSA.
L'objectif du DAR est d'apprendre à l'élève à repérer les moments d'envahissement, et à travailler sur leur régulation au sein du collège avec ses professeurs, en appui avec les professionnels du DAR.

| OÙ ET COMMENT ?

- En classe durant les cours, sur des moments d'observation et de régulation,
- En salle d'autorégulation* autour d'ateliers diverses (habiletés sociales, organisation du travail, problématiques adolescentes par exemple), et de temps d'enseignement complémentaire (avec l'enseignante surnuméraire),
- Dans tout l'environnement scolaire de l'élève (recréation, cantine...),
- Sur des temps de supervision destinés aux professionnels
- Selon les besoins et ponctuellement, des interventions ont lieu dans tout lieux de vie de l'enfant (domicile, centre de loisirs, club de sport, ...)

Les élèves TSA et leurs familles ont les mêmes droits et devoirs que les autres élèves et familles du collège.

| AVEC QUI ?



Emmanuelle HELLEC
Enseignante surnuméraire



Thomas NEVEU
Educateur spécialisé du SESSAD AREAMS



Charlotte Saubiez
Educatrice spécialisée du SESSAD AREAMS

Et l'ensemble des
professionnels du collège
Corentin Riou (professeurs,
assistants d'éducation, CPE, ...)



*La salle d'autorégulation : Les élèves ayant des TSA peuvent rejoindre, selon leurs besoins, la salle d'autorégulation sur des temps définis, pour renforcer certaines compétences, réduire leurs troubles et développer leur autonomie. D'autres élèves du collège peuvent y venir pour être aidé ou aider d'autres camarades.